



MAINTENANCE DES
VÉHICULES ET DES
MATÉRIELS



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Marcel Barbanceys
Neuvic (19)

Certificateur : MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE

code RNCP : n°38191

Date de publication : 24/10/2023

BTS Techniques et services en matériels agricoles (TSMA)

PRÉSENTATION MÉTIER

Le BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles forme des professionnels spécialisés dans la maintenance du matériel agricole. Il apporte aussi une culture générale et une capacité d'adaptation pour pouvoir évoluer dans une entreprise et assurer des fonctions d'encadrement, d'animation ou d'expertise technique.

OBJECTIFS

Le BTS Techniques et services en matériels agricoles donne accès aux métiers du secteur de la maintenance et de l'après-vente des matériels agricoles.

- Développer ou acquérir de nouvelles **compétences techniques** en vue de s'adapter aux **évolutions technologiques**.
- Acquérir une **polycompétence** (gestion, organisation de la maintenance et informatique) afin d'accéder à des postes d'encadrement et de responsabilité.

Les activités de ce secteur intègrent notamment :

- La relation avec une clientèle aux besoins spécifiques.
- La gestion des principales étapes de la vie des matériels (mise à disposition, maintenance, adaptation, mise en conformité, déconstruction, ...).
- La relation avec les constructeurs de matériels agricoles.
- Les activités de service et de conseils annexes à la maintenance des matériels agricoles.
- L'évolution constante des innovations technologiques et de la réglementation.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 ans (37 semaines en centre - 57 semaines en entreprise)

Validation / Modalités d'évaluation

- BTS Techniques et services en matériels agricoles, diplôme de l'Éducation nationale de niveau 5
- Attestation de formation

Modalités de formation

- En alternance : centre de formation et entreprise
- Présentiel en centre de formation

Modalités de financement

- OPCO
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 11 850 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

BTS Techniques et services en matériels agricoles (TSMA)

CONTENU

Domaine professionnel :

- **Diagnostic ou mise en œuvre** : Analyser une situation technique de maintenance ou d'adaptation. Gérer les équipements et les postes de travail. Mettre en œuvre un matériel, des outils de mesure ou de diagnostic, une procédure. Réaliser des essais, des paramétrages, appliquer des procédures. Contrôler, valider, une intervention, une méthode, une procédure.
- **Analyse agro-technique** : Interpréter des données. Analyser une situation agro-technique. Etudier un système technique. Conseiller un client pour une utilisation de son matériel respectueuse de l'environnement.
- **Analyse juridique, économique et managériale** : Analyser une situation juridique, économique et managériale. Chiffrer une solution.
- **Mise en situation en milieu professionnel** : S'informer. Présenter la situation professionnelle. Planifier et gérer les opérations. Définir et mettre en œuvre les mesures de prévention des risques professionnels.
- **Conduite d'une démarche de projet** : Écouter le client, dialoguer et négocier une solution. Rechercher ou imaginer des solutions. Choisir une solution. Élaborer une procédure, un processus de service après-vente.

Domaine général : Culture générale et expression, Anglais, Mathématiques, Sciences physiques et chimiques appliquées, Analyse juridique, économique et managériale.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Ce BTS débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en licence professionnelle (1 an), d'intégrer une grande école.

Métiers accessibles : Responsable d'atelier ou chef d'atelier, Chef d'équipe, Technicien après-vente, Conseiller technique pour un constructeur, Conseiller ou expert auprès d'organismes indépendants (métiers émergents).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Être titulaire d'un BAC :

- À dominante scientifique et/ou technologique S -Si, STI2D, STAV...
- Professionnel en Maintenance des Matériels ou Agricole (AE ou CGEA).